

*Pôle communication*  
24.65.42

Lundi 27 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de sa politique publique en matière d'aménagement de son réseau routier, la Nouvelle-Calédonie a prévu, au titre de la tranche 2023 du contrat de développement signé avec l'État, un programme « d'études préliminaires pour la construction des ponts de Ponérihouen et de Poindimié ».

La RT3 est un axe majeur sur la côte Est et revêt un rôle stratégique quant à la desserte des villages alentour en l'absence de déviation possible. Les ouvrages existants devront faire l'objet d'une reconstruction dans les années à venir et il importe de lancer les études dès à présent en répondant aux conditions du trafic.

L'enveloppe financière de ce programme d'études s'élève à 140 millions de francs, provenant à 40 % de l'État, soit 56 millions de francs, et à 60 % du budget propre de la Nouvelle-Calédonie, soit 84 millions de francs.

\* \*  
\*